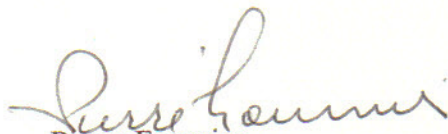


Le passé inspire l'avenir
L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE
Réunion régulière du conseil d'administration
19 février 2001 – 19 h

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 15 janvier 2001
4. Rapport sommaire du trésorier et approbation des dépenses
5. Journée cabane à sucre dans la Beauce (suivi par Pierre)
6. Recrutement/renouvellement des cartes de membres pour 2001
7. Drapeau de l'AFA
8. Révision – items au procès-verbal du 15 janvier 2001
9. Varia
 - 9.1 Site Internet
 - 9.2 Chanson-thème des Fournier
 - 9.3 Visite du Dr Robert Fournier du 20 mars
 - 9.4 Compte-rendu du Salon de généalogie
10. Levée de l'assemblée


Pierre Fournier
Président



Le passé inspire l'avenir

Procès-verbal

**de la réunion régulière du conseil d'administration de
L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE**
tenue le 19 février 2001 à 19 heures au 1475, rue de l'Islet à Québec

Présences :

Armelle
Donat (par téléphone)
Honorius
Jacinthe

Johanne (par téléphone)
Pierre
Raymond
Réal

Absences :

Julien

1. Ouverture de l'assemblée

Pierre, le président, procède à l'ouverture de l'assemblée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Pierre procède à la lecture de l'ordre du jour. Quatre points sont ajoutés au varia qui restera ouvert. Il est proposé par Jacinthe, appuyée par Réal et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 15 janvier 2001

Pierre procède à la lecture du procès-verbal de la réunion du 15 janvier 2001. Pierre apporte une correction au point 18. On devra lire : «*Le congrès de la Fédération des familles souches du Québec aura lieu en mai prochain.*» Le procès-verbal est adopté, tel que corrigé, sur une proposition d'Armelle, appuyée par Honorius.

4. Rapport sommaire du trésorier et approbation des dépenses

Honorius, le trésorier, présente le rapport mensuel de janvier concernant l'état des revenus et dépenses de l'AFA. Les dépenses suivantes sont à autoriser :

- Photocopies libre-service (Yvan Lacroix) 229,72 \$

-	Frais de poste et fournitures de bureau (Armelle)	77,79 \$
-	Frais de poste et fournitures de bureau (Honorius)	135,09 \$
-	Frais d'interurbains pour 2 téléconférences (Pierre)	80,04 \$

Les dépenses sont approuvées à l'unanimité sur une proposition de Donat, appuyé par Armelle.

5. **Journée à la cabane à sucre dans la Beauce (suivi par Pierre)**

Pierre raconte qu'il y a eu une téléconférence entre Jean-Guy et Adrien Fournier de Frampton, en Beauce, le 29 janvier dernier. Il a été convenu que l'activité à la cabane à sucre se tiendrait le samedi 21 avril 2001. Il en coûtera 17,50 \$ par adulte et 8 \$ par enfant. Il a été proposé d'expédier une lettre d'invitation à tous les membres de l'AFA entre les 1^{er} et 4 mars prochains. Au verso de la lettre, on imprimera la route à suivre pour se rendre à la cabane à sucre. Il y aura service de bar. L'accueil et l'animation seront assumés par les gens de la Beauce. Jean-Guy a prévu d'offrir des tours à cheval dans l'après-midi. La tire sur la neige sera à 22 heures. Certains membres du conseil d'administration considèrent l'heure tardive. Pierre répond que, selon Jean-Guy, si la tire sur la neige est en après-midi, les gens ne souperont pas. Réal et Donat questionnent l'heure pour les gens qui amèneront leurs enfants.

Le maximum est de 150 personnes. Réal demande de ne pas écrire que le nombre de places est limité à 150 sur la lettre d'invitation, de crainte que cette mention dissuade des personnes intéressées à s'inscrire, croyant qu'il n'y aura plus de places. Pierre précise que l'adresse de réponse à cette invitation sera la case postale de l'AFA. Pierre propose que la date limite d'inscription soit fixée au 4 avril. Il spécifie que les enveloppes et les étiquettes sont déjà prêtes pour l'envoi.

6. **Recrutement/renouvellement des cartes de membres pour 2001**

Honorius rapporte qu'au 18 février, 267 membres ont renouvelé leur adhésion pour 2001. Par conséquent, 414 anciens membres recevront un rappel d'adhésion. Jusqu'à ce jour, 687 cartes de membres ont été émises depuis la fondation de l'AFA. Armelle propose d'expédier un rappel d'adhésion accompagné de l'invitation à la cabane à sucre. Honorius a fait parvenir à Donat une liste des membres de 2000 qui n'ont pas renouvelé leur adhésion pour 2001.

7. **Drapeau de l'AFA**

Pierre demande à Honorius combien de drapeaux ont été commandés. Honorius dit qu'il y en a sept de payés. Il rajoute qu'il faut prévoir en commander deux pour les villes de Gaspé et Grande-Vallée. Pierre dit qu'il en prendra un également. Honorius en réservera deux pour l'AFA. Jusqu'à maintenant, un total de 16 drapeaux est commandé.

Pierre dit qu'il a obtenu une autre soumission de la compagnie L'Étendard. Cette dernière vend ses drapeaux 76 \$ l'unité. Pierre demande à Honorius d'extrapoler avec les prix de la soumission de Mirabau. Armelle rappelle à Pierre de spécifier qu'ils soient confectionnés avec une étoffe pour l'extérieur.

Donat demande pourquoi on n'en commande pas en surplus. Donat propose d'en commander

50. Les autres membres s'opposent parce qu'ils considèrent que c'est trop. Pierre est

favorable à en commander cinq de plus et de les garder en réserve. Honorius propose d'attendre encore un peu avant de les commander, au cas où d'autres commandes entreraient.

8. Révision - items au procès-verbal du 15 janvier 2001

Pierre souhaite que l'on fasse une rétrospective de certains points au procès-verbal du 15 janvier.

Le Fournier - Concernant la publication du prochain bulletin, Pierre a posté à tous les membres du conseil d'administration le texte de la chanson *Fournier d'Amérique*. Pierre leur demande si, selon eux, nous devons le publier. Réal et Armelle s'opposent parce qu'ils considèrent la recherche de ce texte plutôt pauvre. Par contre, Réal propose qu'il soit encarté dans le bulletin. Armelle n'est cependant pas favorable à cette idée. Pierre lit un texte qui pourrait introduire la publication du texte de la chanson. Finalement, Pierre propose qu'il ne soit pas publié, mais qu'il soit conservé dans les souvenirs de voyage.

Pierre demande si Réal a reçu le contrat d'entreprise entre Dominique Fournier et Marcel Leclerc. Réal spécifie qu'il l'a reçu, mais qu'il n'a cependant pas la notice de Donat. Ce dernier répond qu'il lui enverra.

Le texte sur la chanteuse Caroline Fournier est déjà déposé. Il avait été reporté, par manque d'espace dans la dernière édition. Par ailleurs, il y aura également la publication de l'article du Dr Robert Fournier (AFA no 110) sur le capitaine gaspésien Paul M. Fournier. Armelle spécifie qu'elle doit traduire le texte de Daniel Fournier.

Pierre demande à Réal s'il s'est informé des prix pour l'impression chez Yvan Lacroix. Réal répond qu'il en coûtera 20 cents par page pour une photocopie en 4 couleurs en page frontispice, 5 cents par page intérieure. Il en coûterait 1,35 \$ par numéro de 24 pages, incluant les deux pages en 4 couleurs. Pierre est favorable à ce qu'on imprime en couleur.

- **Correspondance** - Pierre lit la lettre de Léopold (no 46) consistant à exprimer sa déception inhérente à l'erratum du cahier-souvenir publié à l'occasion du dernier rassemblement de Gaspé. Armelle se dit insultée d'avoir porté toute seule l'odieuse des erreurs commises, alors qu'elle a dépensé environ 50 \$ pour les frais de recherche. Donat propose de mettre fin à cet imbroglio. Raymond se dit favorable à cette proposition. Johanne répond qu'elle n'en reparlera plus, mais elle demande que les membres qui écrivent au nom de l'AFA fassent attention dans le choix des propos et vocabulaire utilisés dans leur correspondance. Elle est outrée par le choix de certains mots offensants utilisés à l'endroit d'un membre, tels *agression, attaque, altercation...*

- **Prochaine réunion** - La prochaine réunion sera devancée au 12 mars afin que Johanne puisse se joindre aux membres du conseil d'administration.

- **Tableau généalogique** - Réal redemande aux membres de dresser leur tableau généalogique en remontant jusqu'à leurs grands-pères. Réal souhaiterait aussi recevoir des photos de leur famille.

- **Dictionnaire généalogique** - Armelle estime que le dictionnaire comptera environ 1 000 pages. Selon Armelle, il devrait se vendre entre 50 et 70 \$. Donat craint qu'on n'en vende pas. Elle a bonne confiance que l'AFA en vende, au même titre que les autres associations familiales.

-Lettres reçues - Pierre demande à Armelle si elle a répondu à Marc Fournier de Sainte-Foy. Elle dit qu'elle le fera.

-Banderole - Pierre mentionne que l'idée d'une affiche de l'AFA en *coroplast* serait intéressante. Il demande à Johanne quel est le coût pour la fabrication de ce genre d'affiche. Elle répond que la dernière fois qu'elle en a commandé une, c'était une trentaine de dollars.

9. Varia

9.1 Site Internet

Armelle informe qu'un compteur sera installé sur le site Web de l'AFA par la Société de généalogie de l'Est du Québec. Par contre, concernant l'installation de la musique sur le site, elle dit ne pas s'y connaître. Par contre, elle connaît un jeune expert qui pourrait lui porter assistance. Elle propose que l'AFA lui offre un paiement. Réal dit souhaiter que le site soit mis à jour plus régulièrement.

Pierre raconte l'histoire d'un internaute qui a placé un hyperlien du site de l'AFA sur son site personnel. Par conséquent, il a reproduit le blason de l'AFA, mais l'a tronqué. Pierre propose de demander à cet internaute de laisser l'hyperlien, mais de reproduire en entier le blason.

9.2 Chanson-thème des Fournier d'Amérique

Armelle propose de lancer un concours visant à doter l'AFA d'une chanson-thème. Elle n'est pas favorable à ce qu'on utilise celle composée pour le voyage en France.

9.3 Visite du 20 mars du Dr Robert Fournier (AFA no 220)

Armelle parle de la lettre qu'elle a reçue du Dr Robert Fournier (AFA no 220) pour l'informer qu'il sera lauréat de l'Ordre des francophones d'Amérique. Armelle demande si l'AFA pourrait organiser quelque chose en son honneur. Honorius propose de l'inviter à souper et que l'AFA débourse son repas et celui des membres du conseil d'administration qui y prendront part. Réal craint que des membres questionnent l'AFA de payer le repas pour tous les membres du conseil d'administration lors de l'assemblée générale annuelle. Armelle propose de prendre des photos et de souligner cet honneur par une publication dans *Le Fournier*.

9.4 Compte-rendu du Salon de généalogie

Honorius raconte que l'AFA a récolté deux nouvelles adhésions et quatre renouvellements au Salon de généalogie de Sainte-Foy. On a vendu divers articles promotionnels pour un total de 288 \$. La location de l'espace de stand a coûté 100 \$ pour quatre jours. Pierre rapporte que 14 membres se sont relayés pour assurer l'animation du stand. Selon Honorius, on a constaté moins d'achalandage lors de l'événement que l'an dernier. Selon Pierre, c'est imputable à la mauvaise température. Fabien Langlois, l'organisateur du Salon, a informé Pierre que, dorénavant, l'événement pourrait se tenir en alternance à Québec une année, l'autre à Montréal.

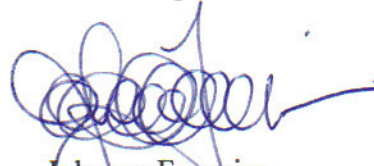
Par ailleurs, Donat informe que la Société de généalogie de la Gaspésie tiendra une activité de promotion à Rimouski en septembre.

Donat s'informerait, à la demande de Pierre, pour savoir si des chaises de la Société de généalogie de l'Est du Québec sont encore disponibles pour inscrire le nom d'un ancêtre et de son épouse pour 25 \$ par nom. On commencerait par Guillaume Fournier et Françoise Hébert parce que c'est le premier de ce patronyme à être arrivé en Nouvelle-France. Dans un deuxième temps, on pourrait faire inscrire les noms de Nicolas et de son épouse.

10. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée à 22 heures 30 par Donat, appuyé par Jacinthe et adoptée à l'unanimité.


Pierre Fournier
Président


Johanne Fournier
Secrétaire

L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

C.P. 6700, Sillery (Québec) G1T 2W2

État des revenus et dépenses

Encaisse de juin 2000: 3805.15

Revenus	1/7au31/12(2000)	jan. (2001)
Cotisations (membres)	1110.00	195.00
Renouvellement de cotisations	1605.00	1755.00
Dons	379.92	140.99
Vente (drapeaux, épinglettes, stylos, etc)	1636.00	421.00
Dépôts divers	112.76	50.05
Gratuités de Voyage Lambert	6778.00	
Remboursement de Gaspé 2000	2000.00	
Placement à BCN (5000.00)		
	13621.68	2562.04

Dépenses

Cotisation (fam.-souches)	185.51	91.00
Déclaration initiale	32.00	
Fournitures de bureau	530.15	79.24
Frais bancaires	16.65	3.60
Frais de poste	733.00	338.36
Service-Internet	261.60	
Le Fournier	844.12	764.92
Photocopies	223.65	130.51
Retraits divers	356.51	100.00
Social (Ryna Pizza)	213.90	
Téléphones	82.65	25.56
Retrait pour placement	5000.00	
Total des dépenses	8479.74	1533.19

5141.94

1028.85

Les revenus moins les dépenses plus l'encaisse de juin égale l'encaisse total

$$13621.68 + 2562.04 - (8479.74 + 1533.19) + 3805.15 = \mathbf{9975.94}$$

L'encaisse total + le placement = l'avoir total

$$9975.94 + 5000.00 = \mathbf{14975.94}$$

Honorius Fournier

Honorius Fournier Tris.